

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MOIS DE MARIE.

Tout s'anime dans la nature
Pour te bénir, reine du ciel.
De nos champs la riche parure
Brille pour orner ton autel.

La colombe à tes pieds repose,
C'est l'emblème de ta candeur ;
Le miel que l'abeille compose,
Nous représente ta douceur.

Le lis qui pour toi vient d'éclorre,
Des ondes le brillant cristal,
De ton âme, plus pure encore,
Nous peignent l'éclat virginal.

Prosternés devant ton image,
A l'envi tes enfans heureux
Te présentent le doux hommage
De leur amour et de leurs vœux.

UN ENFANT DE MARIE.

DE MARIE ET DE SON CULTE.

Ave maris Stella! HYMNE.

I.

La miraculeuse prédication de Jésus avait commencé dans les intelligences une révolution inouïe, que sa mort et sa croix léguée à ses disciples achevèrent bientôt. Ce fut une profonde commotion qui secona le monde. Les hommes levèrent la tête et regardèrent à l'Orient. Toutes les nations se traînaient brisées sous le joug des Romains, fatigués eux-mêmes de la gloire et sans croyance en leurs divinités. Le vieil univers, quoique ébloui des pompes de l'empire, attendait encore cependant quelque chose de plus puissant que Rome antique, la grande divinité du temps, foudre qui menaçait toujours et écrasait au moindre cri d'affranchissement. Le monde se débattait sous Rome ainsi que Prométhée sous le vautour. Il y avait de grandes ténèbres sur les esprits, et dans l'humanité des douleurs incurables, si une main divine ne chassait les unes et ne touchait les autres. La religion chrétienne s'éleva donc comme un soleil dont l'on s'empressa de chercher les rayons bienfaisants ; et ceux qui restèrent dans les ombres ne purent s'empêcher d'y attacher leurs regards, ne fût-ce que pour blasphémer et maudire.

Quelle ravissante mélodie en cette voix divine qui descendit d'abord sur les pauvres et donna ses parfums aux carrefours, comme le cinnamome et la myrrhe ! C'était l'écho de la voix du fils de Marie, Homme-Dieu, synthèse vivante de toute puissance morale et de toute infirmité physique, venant tout guérir et fortifier en purifiant tout. Le premier autel que la reconnaissance fit dresser à côté des siens, fut celui de sa mère, fleur durable et belle qui s'était élevée d'une racine desséchée. L'esprit du Seigneur se reposa sur elle, calice merveilleux choisi de toute éternité ! Comme Jésus était lui type de l'homme par tous les degrés de la vie, Marie fut le modèle de la femme. Ainsi le christianisme embrassa, dès l'origine, l'humanité tout entière. C'est la pensée que nous développerons dans un second article sur l'*Imitation de Marie* ; aujourd'hui nous tracerons les faits.

C'est à l'an 48 qu'on rapporte la mort de la Sainte-Vierge. Elle avait pu voir les miracles opérés au nom de son fils, la première persécution de Jérusalem, les deux conciles des apôtres et leur séparation, en l'année 36, pour prêcher l'évangile par tout le monde. Les prestiges magiques de Simon et d'Apollonius de Thyane, en Cappadoce, étaient venus jusqu'à elle. La plupart des bourreaux de son fils étaient morts dans l'infamie. (La prière divine les attendait-elle à l'autre vie !) Pilate se tua comme Judas. Elle avait compati aux malheurs des Juifs, soit lorsque, en Mésopotamie ou vers Babylone, on en massacra plus de cinquante mille ; soit au temps de la famine prédite par Agabé ; mais elle eut encore la douleur de voir en mourant la persécution d'Hérode Agrippa, qui fit trancher la tête à l'évêque de Jérusalem, Saint Jacques le Majeur. Pendant la vie de Marie, tous les fidèles l'avaient entourée de leur vénération. On la considéra toujours

comme le tabernacle vivant du Seigneur ; mais à sa mort on commença dans la Judée à lui rendre un culte qui, malgré les hérésies et les persécutions, s'est maintenu comme celui du Christ lui-même.

Jusqu'au quatrième siècle aucune voix n'interrompt l'hymne de ses louanges. Alors vinrent les hommes qu'on appelle *Antidicomariantites*, contradicteurs de Marie, et qui attaquèrent sa virginité. Mais Dieu lui suscita un de ces puissans défenseurs qui triomphent également par l'éloquence de la parole et par la sainteté de la vie. L'erreur avait cours principalement en Arabie ; saint Epiphane l'y détruisit en écrivant à tous les fidèles de cette province une lettre admirable de vigueur et de raison.

Dans le même temps et dans la même contrée passa de la Thrace et de la haute Scythie une erreur tout opposée, mélange du christianisme et des fêtes païennes ; elle fut surtout embrassée par les femmes. Au plus beau mois de l'année et pendant plusieurs jours on ornait magnifiquement un char sur lequel était placée une statue de la Vierge ; on lui offrait des gâteaux appelés en grec *Collyridés* d'où les partisans de cette secte furent appelés *Collyridiens*. Ils prenaient leur part de ces gâteaux comme une communion et ils adoraient la Vierge comme une Divinité. Saint Epiphane combattit aussi cette nouvelle erreur dont il prouva l'idolâtrie. « Marie, dit-il, simple créature, née d'Anne et de Joachim, selon le cours ordinaire de la nature, doit être honorée, jamais adorée. » Et parce que les femmes s'étaient principalement établies prêtresses de cette superstition, il annonce que que dans le christianisme on leur retirera la part que dans toutes, les autres religions elles avaient au sacerdoce ; dans la primitive Eglise il y avait des diaconesses, etc. La distinction, simplement nominale, de chanoinesse est seule restée ; mais pourquoi l'interdiction jugée nécessaire au temps de Saint Epiphane prescrirait-elle pour l'avenir ?

Au cinquième siècle naquit l'hérésie de Nestorius, qui attaqua plus la divinité de Jésus-Christ que l'inviolabilité de la Vierge. Le prêtre Anastase, *Synclle* de l'évêque Nestorius, avait dit que la sainte Vierge n'était pas mère de Dieu, mais d'un homme, instrument de la Divinité, vase qui la portait. Il fut soutenu par l'éloquence de Nestorius. Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, s'éleva contre l'évêque de Constantinople. Mais Nestorius eut ses jours de triomphe. Il abusa momentanément de sa puissance et de l'autorité de son talent. Il succomba bientôt, fut déposé, relégué dans un monastère, puis envoyé en exil, où, après d'incroyables agitations, il mourut de misère et d'infirmités.

Malgré les *Contradicteurs*, on peut dire que le culte de la sainte Vierge s'établit dans le monde sans mélange et sans peine. Liée intimement à la divinité du Christ, partout où le Christ fut reconnu, sa mère fut vénérée, mais non d'une manière aussi uniforme qu'aujourd'hui. Saint Adaman, écrivain du septième siècle, a composé une description des lieux saints, sur la relation d'Arculfe, évêque de Gaule, qui avait fait le voyage de Jérusalem. Il décrit une église de la vallée de Josaphat, où l'on montrait le sépulcre vide de la sainte Vierge : « mais, dit-il, on ne sait en quel temps, par qui, ni comment son corps a été ôté, ni en quel lieu il attend la résurrection. » On croyait alors seulement que la sainte Vierge était morte à Jérusalem, contre la tradition qui la fait mourir à Ephèse, dans un âge fort avancé. Mais en plein concile général, Rodrigue Ximenez, archevêque de Tolède, soutint en 1215, comme croyance canonique, l'assomption corporelle de Marie.

Ces disputes rares, et cependant importantes ; cet accroissement des fêtes de la Vierge, montrent quelle fut toujours pour elle la vénération des fidèles. Les écrits de Pierre Damien, qui vivait au onzième siècle, nous apprennent que le petit office de la sainte Vierge était déjà établi de son temps ; que le samedi lui était consacré, parce que Dieu se reposa ce jour-là, et qu'il était très juste et convenable de le dédier à la sainte Vierge, où la sagesse s'est reposée par le mystère de l'incarnation. Saint Udaric d'Augbourg récitait au dixième siècle cet office. Pierre Damien le recommanda à tous les moines. Le pape Urbain, dans le concile de Clément en 1096, ordonna de réciter cet office, que s'imposaient nombre de fidèles et de congrégations.

Depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours le culte de Marie n'a donc jamais été interrompu, et n'a même presque jamais été réellement attaqué, sinon par le protestantisme, qui n'a pu l'arracher de nos mœurs. Son influence s'est fait sentir autant sur les nations en masse que sur les individus séparément. Il est devenu partie inhérente et essentielle de la religion, comme la femme de l'humanité ; l'humanité, dont le nom même n'existait pas

avant le Christ, et qui n'a commencé qu'avec lui à se sentir dans tous ses membres, dans tout son être vivifié.

Le jour s'ouvre et se ferme au nom de Marie; si elle annonce les fatigues de la journée, elle annonce aussi le repos de la nuit. Si elle parle des nécessités dures de la vie, elle inspire aussi le courage pour les supporter; elle montre, en souriant du haut du ciel avec son fils dans ses bras, le lieu de rafraîchissement et de paix où l'on ne peut arriver qu'en passant par l'eau et le feu, suivant les paroles des saintes lettres. Et quoi de plus poétique que cette voix du matin qui réveille les campagnes au lever du soleil, aux chants de l'alouette, au moment où les fleurs donnent leurs premiers parfums; et cette autre voix consolante du soir, qui appelle la famille à se réunir autour du foyer rustique ou de la table qui répare les forces des travailleurs. Nos villes ont trop de bruits; Marie, qui se tait dans ce tumulte, y a moins de charmes et de puissance, en France surtout; mais allez en Italie, pas une Madone qui soit sans prières; allez surtout en Espagne, et vous verrez à Pheure de la salutation angélique, comme tout s'arrête pour prier ou écouter une sainte inspiration. Au premier coup de cloche, les querelles ou les chants joyeux, les danses et l'orchestre, les promeneurs grands et petits, les somptueux carrosses, tout fait silence en l'honneur de Marie.

Pour le catholicisme, Marie est la religion, l'Église personnifiée. Si, comme il a été dit, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, il est certain que le culte de Marie ne cessera point. Aurore resplendissante, elle est montée du désert, belle et pure comme le soleil. Image sacrée du christianisme, elle pose ses pieds sur la lune, au-dessus des mondes, et se couronne d'étoiles. Quelques nuages s'élèvent à l'entour; mais aucun ne cache ses divins regards. Pas un royaume, pas une cité, pas un village qui n'ait des autels à Marie et ne proclame des exemples merveilleux de sa protection.

Qui n'a suivi dans son enfance ces longues processions de la Vierge, où les jeunes filles, avec leurs robes et leurs bannières blanches, avec leurs couronnes de bluets et de roses, menaient les saints cantiques par les chemins du village; entre les troènes, les églantiers et les aubépines! Qui n'a vu, aux pays de ses premiers beaux jours, ces offrandes à la Vierge, ces prémices des fruits déposés à ses pieds, ces quenouilles de lin, symboles du travail que les jeunes femmes attachaient à sa statue; ces vieilles chapelles vénérées où venait en pèlerinage, à des époques mémorables, les fidèles des villes et des hameaux? Qui n'a vu sur les côtes de France ces Notre-Dames de Bon Secours, où les naufragés échappés aux tempêtes, grâce à Marie, venaient apporter leurs présents, où le matelot à la voix rude s'est agenouillé, humble et soumis comme un enfant!

Nos souvenirs les plus doux, les mieux empreints du baume des fleurs et des sensations angéliques, nous viennent de ces fêtes qui enchantaient nos jeunes imaginations, et des prières que nos mères nous apprenaient le soir, à la Reine des anges, et qui nous les rendaient par suite elles-mêmes plus sacrées; car elles étaient la première image que nous avions pour nous représenter Marie. Oh! elle est dans toutes les mères comme dans les vierges, et la religion de la famille serait moins cordiale, moins sentie, sans le culte de celle qui est le salut des infirmes et la consolation des affligés. Culte puissant qui s'approprie à la famille isolée comme à l'humanité tout entière! Elle est la simple épouse de Joseph, ornée des plus précieuses vertus domestiques, la rose mystérieuse, la lis entre les épines; mais elle est en même temps l'étoile du matin qui luit sur l'univers, le chemin qui conduit au ciel, l'aurore du soleil de justice, la porte du paradis; elle est surtout la femme forte, celle qui a écrasé la tête du serpent et brisé l'image de l'esclavage antique du genre humain. Elle compatit à toutes les douleurs, elle les a toutes ressenties. Elle santifie toutes les joies et y mêle une sainte mélancolie; car toutes ses joies, à elle, ont été sur la terre dans une sublime résignation, depuis celle où l'ange lui révéla sa mission de sacrifice et de gloire, jusqu'à celle qu'elle dut éprouver en revoyant son fils ressuscité, mais qui l'abandonnait pour retourner à son Père. Pas une donc qui n'ait eu quelque amertume comme celles qui nous viennent ici-bas à nous, pauvres voyageurs qui cheminons sous le nuage, pareils à l'Hébreu dans le désert.

Salut à vous, fleur des vierges, reine des cieux, arc de l'alliance, symbole impérissable d'une religion de merveilles et de bienfaits!

Salut à vous mère, de miséricorde, sanctuaire de l'amour chaste et pieux de nos printemps fleuris, vie, douceur, espérance!

Salut à vous! tous les gémissements qui montent de cette terre touchent votre cœur, et votre main mystérieuse vient essuyer les pleurs des pauvres exilés qui vous invoquent dans cette vallée de larmes.

Étoile des mers, brillez toujours sur notre ciel orageux.

Salut à vous, ô douce Vierge Marie!

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Il paraît d'après ce que dit l'estimable et intéressant journal l'*Aurore* No. du 14 du courant, article *Pol pourri politique* que M. Tanner a été fort flatté de la réception que lui ont faite les sauvages abénakis de notre village. Vraiment je suis ravi de voir que ce cher Monsieur soit parti d'ici au moins avec cette douce consolation; mais je suppose qu'il veut parler de la réception que lui ont faite les hommes sauvages, qui étaient alors à la chasse, auxquels, par conséquent, il a pu adresser la parole avec facilité. Quant aux sauvagesses, il se garde bien d'en parler, car ces mal-

heureuses ont été aussi grossières que les Canadiens, et peut-être plus encore puisque la plupart n'ont pas même daigné lui répondre; pour toute réponse elles lui montraient la porte du doigt. Voilà, Monsieur, comme les prêtres catholiques instruisent leurs ouailles, voilà comme ils leur enseignent à recevoir les gens respectables, tels que M. Tanner! c'est vraiment malheureux.

J'invite ce Rév. Monsieur, à venir nous voir encore ce printemps, afin de reprendre sa mission qu'il a été forcé d'interrompre. D'ailleurs il doit se rappeler qu'il nous l'a promis en nous quittant, et ce n'a été qu'à cette condition que nous avons consenti à le voir s'éloigner de nous. Qu'il ne craigne plus d'être couvert de neige, car alors il n'y en aura plus! Il pourrait arriver cependant qu'il reçût encore quelques petites insultes de la part de la populace, mais cela n'est rien pour un ministre de l'Évangile. Tout ce que je puis lui promettre, c'est qu'on le traitera avec beaucoup plus d'humanité que la dernière fois, et qu'au lieu de tout ce qu'on lui a fait, on se contentera de le conduire en lieu sûr pour quelque tems; qu'il ne craigne point, il y sera bien nourri.

M. Tanner a été bien content de Masta, espèce de ministre sauvage qui réside dans notre village: il dit que c'est un homme bien instruit. Masta sait à peine lire et il ne sait pas même quelle est la religion qu'il professe; aussi le meilleur moyen de le confondre est de lui demander; quelle est la religion? Tel est l'homme que M. Tanner regarde comme savant! Après un jugement si sain et porté avec tant d'exactitude, sans doute on ne doit plus s'étonner de l'entendre raisonner si bien lui-même en matière de religion, surtout lorsqu'il déploie ses grandes affiches sur les Commandemens de Dieu. C'est vraiment curieux, M. l'Éditeur, de le voir chez nos bons cultivateurs débiter cette drôle de marchandise: il suffit à ces bonnes gens de le voir pour être persuadés. Lors de la mission à jamais mémorable qu'il a faite ici, ce savant Monsieur entre chez un honnête homme, et lui présente une de ses annonces, le cultivateur l'accepte avec plaisir, et à l'instant il s'amuse à la déchirer en petits morceaux. Ah! malheureux! lui dit le ministre, que faites vous là!!!... Vous déchirez la parole de Dieu!!!... Quoi! reprit le cultivateur, ça, la parole de Dieu!! monsieur le curé nous a bien dit que la parole de Dieu est écrite en partie dans un livre qu'on appelle la Sic. Bible et qu'il nous explique tous les dimanches; mais nous ne lui avons jamais entendu dire qu'on la met sur des affiches comme ça; ainsi, Monsieur le ministre, gardez votre parole à vous, et retirez-vous, vous n'avez à faire rien de mieux. M. Tanner le crut et fit bien.

Après le congé que M. Tanner reçut des habitans de St. François, il écrivit une lettre de reproches au magistrat qui vint appaiser le trouble qu'avait excité son intempéative démarche. Outre les contradictions, les sens, les fautes de français etc. etc., dont elle est pleine, il y a dans cette lettre plusieurs faussetés que je dois faire connaître. Hier du M. Tanner parmi une foule à qui mon ami et moi parlions de l'Évangile et dont en général nous n'avions pas à nous plaindre... Il est étonnant que M. Tanner ait été content en général de cette foule, puisque tous, sans en excepter un seul, ou se sont moqués de lui, ou ont applaudi au congé qu'on lui a donné. Il s'est trouvé, continue-t-il, quelques méchants qui nous ont jeté de la neige, après qu'un homme est venu dire que M. le curé avait donné ordre de nous chasser... M. le curé n'aurait pas fait un crime en ordonnant de chasser ces perturbateurs de la paix publique, au contraire il aurait fait une œuvre utile aux yeux de tous; mais il n'a pu le faire, car il était alors à St. Michel d'Yamaska, où son ministère le requérait. Aussi, M. Tanner se trompe donc encore ici. Mais voyons plus bas. C'est dans ce moment (à l'arrivée du magistrat) que la foule a fait le plus de bruit, et si M. Osunkeshine (Masta) n'avait pas paru, probablement que nous aurions été maltraités... M. Tanner prétend donc ainsi qu'un correspondant du papier *monstre*, le *Herald*, que l'approche du magistrat lui a attiré de mauvais traitemens, et que Masta l'a protégé. Mais c'est absolument faux; c'est précisément le contraire qui est arrivé; car sans le magistrat, il est certain qu'il n'aurait pu se débarrasser de la foule sans recevoir quelques avanies fort désagréables, et sans Masta, il n'aurait pas été si maltraité, car la vue de ce sauvage avait beaucoup irrité le peuple. D'ailleurs il aurait été difficile pour ce pauvre Masta de protéger M. Tanner, puisqu'il n'était pas plus épargné que lui. Si le magistrat mérite un reproche dans cette occasion, c'est d'avoir agi avec trop de douceur à l'égard de ces révérends. Ainsi, M. l'Éditeur, voilà donc encore un petit mensonge de M. Tanner. C'est malheureux qu'il lui arrive si souvent de faire de ces petits mensonges et quelquefois même de très grands; mais rassurons-nous; son règne est fini, je pense, car les Canadiens commencent à connaître toutes ces fourberies, et bien vite il ne sera pas plus respecté que ses affiches.

Votre obéissant serviteur,

UN CATHOLIQUE.

St. François du lac St. Pierre, le 25 avril 1843.

BULLETIN.

Grande Assemblée protestante à Montréal. — Inondations. — Charité publique. — Navigation. — Médaille de Tempérance. — Le ministre Guizot. — Traité entre l'Angleterre et l'Espagne. — Mariage de la reine Isabelle.

Il s'est tenu la semaine dernière une grande et solennelle assemblée protestante, à l'église Wesleyenne de cette ville, sous la présidence d'un marchand. Cette assemblée offrait le spectacle du plus touchant et du plus édifiant mé-

range des protestans de toutes les sectes et de toute les opinions. Ils se réunissent dans le but éminemment charitable, de convertir tous les infidèles de l'Orient, ni plus ni moins ; Chinois, Indous, Persans, Cochinchinois, Japonais, Indiens de tout pays et de toute couleur. Depuis si longtems que l'Aurore recommande aux prédicans, dévorés du zèle de prêcher n'importe quoi, d'aller en Chine l'exercer à loisir, voilà donc qu'enfin ils ont pris la recommandation en sérieuse considération ; et nous allons voir bientôt sans doute ces généreux apôtres s'embarquer en masse sans souci des biens et des richesses, sans regret de quitter leur famille et leur patrie, pour voler à la conquête des âmes et, si besoin est, au martyre et à la mort. Car c'est là le caractère essentiel de l'apôtre : *Bonus pastor animam suam dil pro ovibus suis. Joannes, cap. 10 (1)*. Le *Montréal Gazette*, dans son compte rendu de la séance, nous dit qu'après la prière faite par un révérend ministre, nous ne savons de quelle religion, le président fit son discours d'ouverture. Il n'a pu l'entendre, dit-il ; mais il soupçonne qu'il parla très éloquemment sur le but de l'assemblée. Nous avons le même soupçon que notre perspicace et judicieux confrère : cela doit être cela. Puis sont venus les discours des différens ministres, tous éloquens sans exception, qu'il a entendus parfaitement, et dont il nous donne une substantielle analyse. Ces discours nous apprennent que l'unité est nécessaire pour faire le bien, et surtout le bien en religion ; que la réunion présente de protestans de toutes les sortes peut ne pas être un obstacle à cette unité ; que pour cela chacun n'a qu'une petite précaution à prendre : c'est de laisser là sa croyance particulière, qui ne sert à rien au fond, pour prendre une croyance générale, uniforme, qui ne contrariera personne, quelque chose de bien vague, de bien inoffensif, la croyance à la bible, par exemple. Et pour mettre les opinions plus à l'aise on laisse à chacun le loisir d'y voir ce qu'il trouvera bon. Bien trouvé ! Avec cela on peut faire le tour du monde sans craindre de rencontrer un syllogisme ni un contradictoire. Mais à ce compte là, nous serons privés du départ et du dévouement des susdits missionnaires. S'il ne faut que la croyance à la bible et la lecture de la bible, qu'on interprète du reste comme on veut, pour être chrétien et protestant, on n'a plus besoin de prédicateurs ni d'apôtres, il suffit d'envoyer une cargaison de bibles et des maîtres d'école pour apprendre à les lire, et la pièce est jouée. Un prédicateur est une contradiction, c'est même un homme dangereux, voire un sacrilège et un blasphémateur ; car il me dira ce qu'il croit lui, ce qu'il faut que je croie d'après son opinion, il me persuadera peut-être par son éloquente parole, tandis que ma bible me donne ou m'aurait donné d'autres persuasions ; évidemment il travaille contre le St. Esprit qui s'est engagé à tout m'inspirer quand je lirai la bible. Ce sont donc des bibles qui seront envoyées au lieu de missionnaires ; c'est donc la croyance à la bible qui constitue l'unique symbole de communauté entre les croyances protestantes. Il y avait longtems qu'on ne nous l'avait dit si clairement. Et la conséquence, vous la voyez : toutes les divisions et subdivisions protestantes se réunissent sans difficulté par ce moyen. Il n'y a et il n'y eut jamais d'hérétiques ni de schismatiques depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, qui n'eussent eu droit d'y trouver placé : puisque tous ont cru à la bible et qu'il ne faut que cela pour être membre de cette unité de nouvelle invention. Ainsi Arius, Eutichès, Nestorius, Montan, voire Nicolas de Russie, Strauss et Châtel lui-même auraient eu droit de revendiquer une place dans cette assemblée propagandiste. Ils ont tous vu dans la bible ce qu'ils ont soutenu, à ce qu'ils disent. Nous avons particulièrement connu un grand lecteur de la bible, brave homme d'ailleurs, qui y avait vu très clairement toute la sphère céleste, et chacune des étoiles formant des points qui traçaient le portrait de tous les personnages de l'ancien et du nouveau testament. Il pouvait vous montrer sur sa carte céleste Adam, Moïse, Josué, Hérode, Nicodème et vous dire la longueur de leurs nez et le nombre de leurs cheveux : c'était dans la bible qu'il avait fait cette découverte, et il vous en démontrait la vérité avec une parfaite bonne-foi. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour être de la société de la bible.

Après avoir ainsi institué ce symbole d'unité protestante on fit les réflexions les plus philanthropiques sur les maux physiques et spirituels auxquels sont en proie ces pauvres idolâtres de l'Orient. On les représenta soupirant du sein de leur misère profonde, levant les bras vers les protestans de la fa-

çon la plus touchante, et demandant avec anxiété : Que ferons nous pour être sauvés ? La réponse dès lors était devenue facile à trouver : Il faut croire à la bible et la lire. Il faut envoyer des bibles en Orient, et l'Orient est sauvé ; il faut en envoyer par tout le monde, et le salut du monde est opéré. Ce n'est pas plus malin que cela. Si, comme l'a dit un des plus éloquens orateurs, il y a encore des infidèles sur la terre, c'est la faute des protestans qui n'ont pas su se dévouer à la propagation de la bible. Il ne s'agissait en effet que d'avoir le chiffre de la population idolâtre de l'univers, d'imprimer un nombre égal de bibles et de les distribuer à chacun ; l'Esprit se chargeait du reste. C'est là un apostolat des plus faciles, et il est d'une harmonie parfaite avec la profession de foi de la religieuse assemblée. Et qui empêcherait dans le fond que tous les païens n'acceptassent des bibles, dans lesquelles ils verraient ce qu'ils voudront, qui ne leur imposent aucun dogme, aucune croyance qu'à celle de ce livre d'une élasticité d'interprétation comme on n'en peut jamais voir. Je ne sais pourquoi les disciples de Confucius, les brahmes, les mahométans auraient de la répugnance à cela. Décidément la face du monde va être renouvelée.

Mais ce qui nous a surtout réjouis c'est de voir nos frères protestans reconnaître le besoin d'unité. C'est un pas immense dans la véritable réforme. Qu'ils ne disent plus que nous sommes divisés nous mêmes par nos différentes dénominations d'ordres religieux : il n'y a rien de sérieux, même de leur part, dans cette objection ; car ils savent aussi bien que nous que tous ces différens ordres ont une croyance de tout point semblable à celle de l'église, du pape, des évêques, qu'ils reconnaissent pour supérieurs, semblable à celle des prêtres et des simples fidèles. Il n'y a pas, non seulement un dogme, mais une loi et un conseil de morale, un détail de discipline, le plus minime, le moins important sur lequel ils ne soient d'accord jusqu'à un iota. Il n'y en a pas un seul qui se permette une croyance, une opinion, une pensée contraire à l'autorité de l'Eglise. Interrogez un homme, quelconque, européen, asiatique, africain, américain, savant ou ignorant, religieux ou laïc, pape, évêque, prêtre, ou rien de tout cela, noir ou blanc, civilisé ou sauvage ; dès qu'il vous a répondu qu'il est catholique, vous savez tout ce qu'il croit ; nous vous mettons au défi de trouver dans sa croyance, dans sa foi, dans sa soumission à l'autorité la moindre chose contradictoire, la moindre, entendez vous, à la croyance, à la foi universelle de TOUS les membres de l'église catholique, apostolique et romaine. C'est de l'unité cela ; et cette unité est vraiment de la force et de la puissance. Mais de l'unité comme vous prétendez en inventer, c'est une moquerie. Il n'y a personne ou presque personne qui ne puisse être de votre unité, à ce compte là, comme nous vous l'avons fait voir en vous forçant d'ouvrir à tous les hérétiques passés et présens la porte de votre temple, dont le nom seul est une contradiction à votre principe et à votre profession de foi. Or si vous admettez toutes les hérésies dans votre unité, vous pouvez avoir une unité d'opposition à la vérité catholique, une unité protestante, une unité négative ; mais une unité de croyance, nullement. Et ne nous dites plus sérieusement que vous croyez uniformément à la bible : autant vaudrait nous dire que vous croyez en Dieu et que c'est là un symbole suffisamment religieux ; car votre bible ne vous donne rien d'uniforme ni en dogme ni en morale, puisque chacun peut y voir ce qu'il veut. Vous avez là un bien malheureux principe, et il est cause que vous aurez beau tourner autour de la difficulté, vous verrez toujours que sans l'autorité vous n'êtes rien, vous ne pouvez rien être que des déistes. Bien plus votre Strauss, impie, blasphémateur, était conséquent ; nous vous défions de le combattre avec vos armes. Il était seulement moins honnête et moins modéré que vous ; il tira toutes les conséquences de la libre interprétation de la bible. Et notre astronome de tantôt, qui trouvait une galerie de portraits bibliques dans le système planétaire avait toujours votre éternel et malencontreux principe de la libre interprétation pour excuser sa folie, car il n'était sou que là, et vous n'osiez lui dire qu'il l'était, même en ce point, sans abjurer le fondement du protestantisme. Vous avez besoin d'unité, pauvres frères, venez donc vous reposer à l'ombre de l'église romaine : celle-là n'est point un mot et une chimère c'est une réalité qui vous consolera, qui vous donnera le bonheur et la paix que vous cherchez et que vous ne trouvez pas.

Parmi les désastres causés par les dernières inondations, ceux de Berthier sont des plus considérables. Le village et une partie de la pa-

(1) Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brobis

roisse furent entièrement submergés. L'inondation fut telle qu'il devint impossible, pendant plusieurs jours, de creuser de fosse au cimetière, et que l'on fut contraint de déposer durant ce temps les corps des décédés dans le caveau de l'église, en attendant qu'on pût faire l'inhumation. Toutes les maisons furent inondées, de sorte que les pauvres gens, réfugiés dans les greniers, ne purent travailler pour vivre. Il n'y avait cependant qu'une maison de renversée, à la date des dernières nouvelles, mais plusieurs autres étaient menacées de ruine. Au dire des anciens de la paroisse, on n'avait vu pareille inondation depuis quarante-trois ans, année qu'on nomme encore de la *grande eau*. Mais au milieu de ce désastre on fut grandement consolé en voyant les beaux exemples de charité qu'il a provoqués. Les Dames de la Charité et d'autres personnes généreuses se sont souvenues que l'occasion de se dévouer était arrivée : on les vit parcourant dans leurs canots les rues submergées, allant successivement frapper à la porte du riche qu'elles savaient intéresser en faveur de leurs pauvres, et portant dans la demeure de ceux-ci le pain, la viande, le bois, toutes les choses nécessaires dans ce moment de détresse. Il est heureux d'avoir sans cesse à enregistrer de pareils faits : la charité fait parmi la population catholique les progrès les plus rapides. Or la charité est la plus sûre marque de la foi et du règne de la religion parmi les peuples.

Ce qui est surtout admirable en ce moment, c'est que cette généreuse charité n'est pas bornée à un endroit, à un besoin particulier : elle est dans tous les cœurs et s'étend universellement à tous les besoins. Ce ne sont plus des aumônes et des biens passagers que l'on veut faire, on ne se contente plus de la générosité de chacun à secourir les misères qui se présentent ; ce sont des associations permanentes que l'on veut fonder ; ce sont des œuvres publiques que l'on aime de faire ; on n'attend plus que le pauvre et le malheureux vienne au devant du riche pour lui dire ses besoins, on va au devant de lui et on prévient sa demande. Jamais on ne vit tant d'union et de dévouement dans les cœurs : tous les efforts, tous les secours se réunissent pour opérer le bien, pour produire des œuvres communes. Chaque jour ce sont de nouveaux exemples. Ainsi, un catholique de cette ville vient de donner £100 pour l'encouragement de l'Education ecclésiastique. Ainsi, le trésorier de l'Asile de la Providence, qui samedi n'avait pas en caisse la somme nécessaire au paiement des ouvriers de la semaine, reçoit incontinent £25, montant d'une seule souscription, £5 d'une autre, et £2 10, d'un don nouveau. Ainsi la femme d'un simple ouvrier vient de donner cinq piastres pour le même objet et 2 piastres pour la Propagation de la foi. Ainsi hier encore il fut collecté 17 piastres parmi le petit nombre de fidèles venus à l'ouverture du Mois de Marie. Cet asile est donc bien nommé l'Asile de la Providence. Il fut entrepris sans autres ressources que celles de la charité publique : et c'est à nos yeux une de ses plus belles conditions de succès, comme il est d'un autre côté un monument glorieux du dévouement et de la charité de nos concitoyens. Cette charité ne se refroidira pas, et la Providence protégera son œuvre.

Trois bateaux à vapeur étaient entrés dans le port Dimanche, venant de Sorel : ce sont l'*Alliance*, le *Canada* et la *Princesse Victoria*. Un brick "Sir Richard Jackson", venant aussi de Sorel est arrivé dans l'après midi ; en outre sont arrivées hier 3 Berges & 3 autres petites embarcations chargées de bois. Au moment où nous écrivons plusieurs autres Bâtimens sont au port, et la navigation du fleuve est en pleine opération. La *Princesse* a repris ses voyages réguliers entre cette ville et Laprairie.

On nous annonce que le postillon de Berthier à Yamachiche fait ses voyages en canot.

Nous avons à signaler un trait de bienveillance et de générosité de la part du chef du Gouvernement américain qui, pour être sans éclat et sans grande importance en soi, n'en mérite pas moins notre reconnaissance pour le motif qui la dicté. M. le Directeur de la Société canadienne de Tempérance de cette ville avait fait frapper en Angleterre une assez grande quantité de médailles de Tempérance, qui arrivèrent à New-York à la fin de l'hiver. Elles furent déposées à la douane de cette ville qui ne devait les délivrer qu'après parfait paiement des droits de transit. Or cet impôt formait une somme assez considérable pour que M. le Directeur de la dite société jugeât à propos de fuir demander au président à Washington un transit gratuit, sur l'exposé que ces médailles n'étaient pas une marchandise

ni un objet de spéculation, mais quelles devaient favoriser le bien et la morale publique en favorisant la propagation de la Tempérance, d'ailleurs très populaire aux Etats-Unis. Mgr. de New-York voulut bien faire appuyer cette demande, à laquelle M. Tyler s'empressa de faire droit. Le Secrétaire de la trésorerie communiquant la réponse du président à Mgr. de New-York témoigne de son estime et de son respect pour la prélature et l'Eglise catholique, et de la satisfaction qu'il éprouve d'obliger un de ses principaux membres.

On pourra donc bientôt fournir aux associés des médailles, pourvu toutefois qu'elles ne soient pas trop longtems retenues à la douane anglaise. Nous en avons vu un specimen qui nous a paru très-beau. La remise des droits américains permettra de les livrer à un prix bien au-dessous de ce qu'on s'attendait à les payer. Aussitôt qu'elles seront arrivées nous en donnerons avis.

Nous n'avons pas encore reçu nos journaux d'Europe. Nous sommes obligés de nous borner aux extraits des journaux des Etats-Unis pour les rares nouvelles politiques que le dernier paquebot a apportées.

Les nouvelles venues de France depuis le dernier résumé que nous en avons donné, sont d'une assez grande importance pour tout le monde, car elles tracent la ligne politique qui sera suivie pendant longtems encore entre ce pays là et l'étranger. La discussion des *fonds secrets*, la pierre d'achoppement de chaque ministère, l'occasion solennelle du vote de confiance ou de non confiance de la chambre, s'est terminé par un vote favorable au ministère Guizot. Il a obtenu une majorité minime en apparence, mais étonnante et réellement importante quant au résultat. En effet la coalition formée contre lui était formidable au point qu'il crut devoir y céder dans une première épreuve, la discussion de l'adresse, dont il accepta la rédaction amendée par l'opposition. Cela ne faisait pas le compte de ses ennemis qui ne virent plus de chances de succès que dans la question des *fonds secrets*. Ils réunirent donc ici tous leurs efforts pour obtenir un vote de non confiance et forcer par là le ministère à la retraite. En cette occasion il se fit de part et d'autre une dépense d'éloquentes paroles assurément dignes d'un meilleur sort. Les discours de MM. de Tocqueville, de Lamartine, Guizot, ont été admirables et admirés. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire, ne fût-ce que comme morceaux oratoires ; car ils suffiraient seuls pour donner de la renommée à leurs auteurs, s'ils n'en avaient sans cela une très grande déjà. Toujours est-il que M. Guizot est sorti vainqueur de la lutte, moins par l'effet de sa belle éloquence, que par celui du bon sens de la chambre, qui n'ayant rien de mieux à mettre à la place de ce ministère impopulaire, aima mieux le garder encore quelque tems, après lui avoir fait la leçon. Ainsi la paix de l'Europe et l'alliance anglaise ne seront pas troublées de sitôt. Le ministère actuel est partisan de l'une et de l'autre à tout prix, et l'occasion de le renverser est perdue jusqu'à une nouvelle session, à moins d'événemens imprévus et extraordinaires.

Le traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne est sur le point de se conclure. Il n'a pas cessé d'être impopulaire parmi le peuple, et il pourrait être la cause de nouveaux troubles. Les puissances s'occupent beaucoup de combinaisons matrimoniales entre la jeune reine et quelque prince étranger. Le choix paraîtrait tomber sur un sujet russe, un prince de la famille Bonaparte, comme ne blessant aucune susceptibilité ni prétention de parti, et offrant l'appui de la colossale puissance de l'empereur Nicolas. D'autres disent qu'il s'agit du fils de Don Carlos.

NOUVELLES POLITIQUES.

ANGLETERRE.

Dans la chambre des communes, le 17 mars, lord Worsley demanda s'il y avait des droits sur les animaux importés des Etats-Unis au Canada ? M. Gladstone répondit qu'il ne croyait pas qu'il y eut de tels droits imposés par aucun acte soit impérial soit colonial.

Le même jour il a été voté en comité des résolutions accordant une prime de 5 liv. st. par tête pour tous esclaves saisis en vertu des traités récemment conclus avec l'Uruguay et le Texas, et abandonnant aux saisisseurs les bénéfices qui reviennent maintenant à la couronne.

Lord Ashburton avait annoncé pour le 28 une motion déclarant que la continuation du commerce de l'opium et le monopole de sa production dans l'Inde anglaise sont destructifs de toutes relations d'amitié entre l'Angleterre et la Chine, nuisibles aux intérêts du commerce légitime, et incompatibles avec l'honneur et les devoirs d'un état chrétien.

—Ce n'est pas seulement dans la question du droit de visite que se trouve ébranlé le traité par lequel les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'étaient juré paix et amitié. La question des frontières menace aussi d'avoir ses embarras et ses périls. Nous avons dit, il y a quelques jours, quelle vive irritation avait soulevée, dans l'état du Maine, l'arrestation d'un citoyen de cet état, nommé Daniel Savage, par un schérif de la province anglaise du New-Brunswick, et sur la portion de l'ancien territoire contesté qui, en vertu du traité, est devenue américaine. L'officier de police anglais fut si lent à regagner avec sa proie le territoire du New-Brunswick, qu'il put être poursuivi, et fut atteint par le capitaine Webster de l'armée régulière des Etats-Unis. Savage fut remis en liberté, et le schérif, John Craven, fut à son tour arrêté et conduit dans la prison de Bangor. Depuis lors, cet événement, qui n'avait d'abord que l'apparence d'une querelle de mauvais voisins, s'est élevé aux proportions d'une affaire internationale. Les autorités de New-Brunswick ont protesté contre l'arrestation de leur employé, et maintenu le droit qu'il avait eu, disent-elles, d'arrêter un citoyen américain qui violait les réglemens par lesquels doit être régi le territoire contesté, attendu que le traité, bien que revêtu de toutes les formes diplomatiques, n'est pas encore exécutoire de fait, aucun des deux gouvernemens n'ayant pris des mesures pour son exécution. C'est dans cet état que le débat a été porté à Washington par un long rapport du capitaine Webster.

Le secrétaire-d'état a immédiatement transmis ce rapport au ministre d'Angleterre, M. Fox, en qualifiant l'acte de John Craven d'une violation flagrante du territoire des Etats-Unis, violation dont s'est rendu complice, en voulant la protéger, un fonctionnaire d'un rang élevé, M. Mac Laughlin, commissaire-général du gouvernement anglais pour l'administration de la portion de territoire que le traité a rattachée au New-Brunswick. « Il faut espérer, dit le secrétaire-d'état, qu'aussitôt qu'il aura eu connaissance d'un pareil outrage commis sous des prétextes aussi absurdes et aussi présomptueux, le lieutenant-gouverneur aura pris des mesures pour infliger aux coupables un éclatant châtement. » La seule difficulté, pour le gouverneur, de rendre cette justice spontanée dont M. Webster lui prête la généreuse inspiration, c'est que le coupable est et paraît devoir demeurer aux mains des outragés, car M. Webster parle bien des égards et de la douceur avec lesquels on a procédé à l'arrestation du schérif anglais, mais il ne fait aucune promesse de sa mise en liberté.

A cette dénonciation, M. Fox n'a répondu que par un accusé de réception, en disant qu'il n'avait reçu aucune information officielle, mais qu'il s'empresserait de transmettre la lettre de M. Webster à son gouvernement qui ne manquerait pas de faire rendre justice à qui de droit.

Cet incident serait sans importance si, comme dans l'affaire Mac Leod, il ne menaçait pas de mettre en tiers, dans le conflit, le gouvernement particulier d'un état avec ses jalouses prérogatives et ses passions de localité. Mais il est à craindre que le cabinet britannique n'exige, comme condition préalable de réparation, la liberté de Craven, et cette liberté, Craven ne l'obtiendra sans doute qu'après avoir comparu devant un jury.

Courrier des Etats-Unis.

Explosion du rocher de Rounddown.—La grande explosion du rocher de Rounddown, dans lequel on avait introduit 9,000 kilogrammes ou 19 tonnes de poudre; (opération qui produisit, depuis peu, une grande sensation dans le monde scientifique), a eu lieu le 26 février. Longtemps avant l'heure indiquée pour l'explosion de la mine, de nombreux spectateurs couronnaient toutes les hauteurs d'où l'on pouvait voir le rocher de Rounddown. On avait formé une ligne de démarcation au moyen de signaux, la police et la troupe y étaient stationnées, afin d'empêcher la foule de la dépasser.

Le rocher de Rounddown s'avance au-dessus de la mer; il est placé près de celui dont la hauteur effroyable est si bien dépeinte dans la tragédie de *King Lear*, et qui, pour cette raison, est connu généralement sous le nom de *Rocher de Shakespeare*.

L'intention de la Compagnie du chemin de fer du South-Eastern était primitivement, de percer, dans la partie du roc qu'on s'est décidé ensuite à faire sauter, un tunnel semblable à celui qu'on avait fait sous le rocher de Shakespeare; mais des éboulemens considérables ayant eu lieu de tous côtés pendant les travaux, on avait craint que la solidité du rocher n'en fut affectée et on a très-judicieusement eu recours à la mine.

M. Cubbit, ingénieur de la Compagnie, a formé le plan d'une mine consistant en trois cavités, placées à la base du rocher. On a introduit l'énorme charge de poudre indiquée plus haut, et le feu y a été mis au moyen de la batterie voltaïque, par le lieutenant Hutchinson, membre du corps des ingénieurs royaux, le même qui avait été dernièrement employé par le major-général Pasley pour le sauvetage du *Royal-George*.

Conformément aux arrangemens convenus à l'avance, les mineurs ont communiqué l'étincelle électrique à la poudre, au moyen d'un conduit en fil de fer, aussitôt que le signal leur a été donné. La terre a tremblé sous les pieds des spectateurs jusqu'à un mille de distance; on a entendu un bruit sourd de répercussion: la base du rocher, s'étendant à droite et à gauche à plus de 500 pieds de hauteur, a été enlevée, comme le boulet d'un canon, de dessus une masse énorme de pierres calcaires qui se trouvait du côté de la mer.

Quelques secondes après, un million de tonnes de pierres calcaires, pour le moins, a été déplacé par le choc, et est retombé doucement dans la mer. Des applaudissemens unanimes ont retenti de tous côtés, et une salve royale a salué le succès de cette grande opération. Telle a été la précision des calculs de M. Cubbit, que la partie du rocher qui a été déplacée est juste

suffisante pour la construction de la muraille qu'on doit élever au-devant de la mer. Il n'est pas arrivé le moindre accident. Le major-général Pasley, sir J. Herschell et un grand nombre d'ingénieurs et de savans assistaient à cette expérience.

On a calculé que le résultat obtenu par la Compagnie aurait occasionné par les moyens ordinaires, une dépense de 10,000 liv. st. (250,000 fr.), tandis que la dépense faite pour l'opération susrelatée atteint à peine 1,000 liv. st. (25,000 fr.).

Courrier des Etats-Unis.

CHINE.

—A l'occasion du traité de Nankin, un conflit s'est élevé entre les maisons anglaises des Indes-Orientales et celles de la métropole. Les premières veulent la liberté du commerce d'opium comme puissant élément d'échange contre les produits de la Chine, tandis que les autres demandent que le commerce de l'opium soit sévèrement interdit, afin de substituer les marchandises des manufactures anglaises à l'opium dans les rapports commerciaux qui s'établiront entre l'Angleterre et la Chine.

FRANCE

Accident arrivé au duc de Nemours.—Le *Moniteur parisien* a démenti positivement la nouvelle d'un accident arrivé au duc de Nemours. Un journal du matin affirme la sincérité du récit, en ajoutant les détails suivans:

« C'est dans la rue de l'Orangerie, à Versailles, que l'accident est arrivé. Le premier cheval de main s'est abattu; le second s'est heurté contre le premier; il est tombé à son tour et de telle manière que les deux chevaux étaient comme enchevêtrés l'un dans l'autre.

A ce moment, M. le duc de Nemours a passé la main hors de la voiture; il a tourné le bouton, et il s'est élancé à terre; comme nous l'avons déjà dit, il n'a touché le pavé sans se faire de mal. Il n'a pas même quitté le cigare qu'il tenait dans sa bouche et qu'il a continué de fumer. M. le duc de Nemours était en uniforme de lieutenant-général, coiffé d'un bonnet de police phécy; mais il n'avait ni sabre, ni épée. Le chef d'escadron et le capitaine d'état-major, qui l'accompagnaient, l'ont suivi immédiatement.

« La voiture était arrêtée alors. C'est une de ces grosses berlines à fond jaune qui servent aux promenades de Louis-Philippe. Le piqueur, le valet de pied qui était sur le siège derrière la voiture, et le valet d'écurie qui suivait à cheval, ont mis pied à terre; et ils se sont pressés de dégager les chevaux. Le valet d'écurie est monté sur le train pour tâcher de déboucler les harnais. Deux grenadiers d'infanterie qui passaient par hasard, se sont approchés et l'ont aidé dans cette difficile opération, au risque d'être blessés par les chevaux qui se débattaient avec violence.

« Quand les chevaux ont été relevés, on s'est aperçu que l'entrènement du premier cheval de main et l'avaloir du second avaient été brisés dans la chute. Le piqueur les a raccommodés tant bien que mal; après quoi, M. le duc de Nemours est remonté en voiture et a continué sa route. »

Les journaux officiels ne répliquent rien ce soir à des détails aussi précis. Dans quel but avait-on donc démenti ce fait? On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la maladresse ou de la mauvaise foi des organes ministériels.

—Un *Journal Raisonné*.—Le *National Intelligencer* de Washington annonce la prochaine apparition à Paris d'un journal qui sera d'un haut intérêt. Ce journal, qui sera publié en français sous le patronage de HENRY WHEATON, ministre des Etats-Unis à la cour de Prusse, et du Dr. BOWRING de Londres, est destiné à plaider la cause de la philanthropie et de la concorde internationale. Il travaillera à maintenir la bonne harmonie entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France. Il défendra sur le continent européen les intérêts des deux premières puissances, et ne négligera pas ceux du pays où il se publie. Ce journal sera fondé à l'aide d'une souscription de 600,000 francs, divisés en action de 1,000 francs qui seront partagées entre les trois pays.

AUTRICHE.

Mariage de la princesse Clémentine.—On écrit de Vienne, le 17 mars:

« Le prince Auguste de Saxe-Cobourg se rendra avec son père à Gotha dans le courant de ce mois, et de là à Paris dans la première quinzaine du mois prochain. Les conventions matrimoniales sont déjà arrêtées. On dit qu'elles assurent à la princesse une rente annuelle de 300 mille francs, et qu, de son côté, le prince recevra de sa famille une rente de 100,000 fr. »

AMERIQUE.

Nouvelle importante d'Haïty.—Le capitaine Leland, arrivé de St. Yago de Cuba à Holmes Hole, rapporte que la nouvelle avait été reçue à St. Yago de Cuba, par le steamer anglais venant de la Jamaïque, que le président Boyer s'était enfui de Port-au-Prince où il avait reconnu l'impossibilité de résister aux patriotes qui marchaient sur la ville, et qu'il avait pu gagner Kingston avec un bâtiment sur lequel il avait embarqué trois millions de piastres du trésor haïtien. Cette somme est évidemment exagérée, car le trésor d'Haïty était malheureusement loin de la posséder. Quoiqu'il en soit, si la nouvelle de la fuite de Boyer se confirme, la révolution haïtienne serait accomplie, et une ère nouvelle commencerait pour ce pays. Mais le régime de liberté démocratique lui sera-t-il plus profitable que l'espèce de dictature constitutionnelle exercée pendant si longtemps par le président Boyer? L'avenir résoudra cette question, dont la solution dépendra beaucoup du choix des hommes auxquels sera confié le gouvernement de la république.

Adieu du Président Boyer.—Avant de quitter Port-au-Prince, le président Boyer a adressé à ses ministres la lettre suivante, que nous traduisons de l'anglais, n'ayant pas reçu la version française:

Port-au-Prince, 13 mars 1843.

Messieurs du conseil,

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que j'ai été appelé à remplir le poste de président, alors vacant par la mort de Pétiou, le fondateur de la république. Depuis lors, je me suis efforcé de mettre à exécution ses vœux, que j'ai été mieux à même que tout autre de connaître.

J'ai tâché, pendant mon administration, de conduire les affaires du gouvernement avec une stricte attention jointe à l'économie de ses finances. Comme preuve de mes labeurs à cet égard, il y a aujourd'hui un million de dollars en réserve, en outre d'autres fonds déposés à Paris au crédit du gouvernement.

De récents événements, que je ne désire pas caractériser, ont attiré sur moi des calamités que je n'avais pas prévues, et que je ne suis pas préparé à surmonter. Dans cette occurrence, je crois devoir à ma dignité et à mon honneur de faire une *abnégation* personnelle du pouvoir dont j'ai été revêtu.

Pendant ma présidence, j'ai adopté la politique d'apaiser les discordes et les divisions qui ont fait d'Haïti un gouvernement faible et déchiré. J'ai vécu assez pour voir l'indépendance de la nation reconnue et son territoire uni; aujourd'hui, en m'imposant un ostracisme volontaire, je donne une autre preuve de mon désir d'écarter toute cause de mécontentement et de division.

Pour conclure, je puis ajouter que je souhaite qu'Haïti soit aussi heureuse que je me suis efforcé de la rendre. **BOYER.**

Cette proclamation du Président Boyer ne manque pas d'une certaine dignité, si l'on en retranche le mot de *volontaire* appliqué à une détermination qu'il a prise dans un moment où il n'avait plus rien à espérer que d'être pendu. Il est à remarquer que le vieux dictateur ne parle de sa politique que sous le rapport financier; il ne se targue pas d'avoir été un grand apôtre de la liberté démocratique. Il n'y a pas mis d'hypocrisie. C'est un mérite à défaut d'autre.

Tremblement de terre.—La goelette *Francis Lennedy*, arrivée à Charleston, (Caroline du Sud) le 22 mars, annonce qu'un second tremblement de terre s'est fait sentir le 3 dans la partie septentrionale de la Guadeloupe. Un capitaine, qui se trouvait en ce moment à la pointe du nord de l'île, a déclaré que son navire avait reçu un choc si violent que les matelots avaient eu grand peine à rester sur leurs pieds. Un épais nuage de fumée se faisait voir dans le voisinage de la Basse-Terre, et l'on avait de sérieuses craintes pour cette partie de la Guadeloupe qui avait été épargnée au mois de février. St. Thomas a ressenti aussi le 3 mars un tremblement de terre; mais, comme la première fois, cette île a peu souffert. Les nouvelles reçues de la Pointe à Pitre par le même arrivage sont bien loin d'être consolantes: la salubrité y est singulièrement compromise par les amas de ces ruines qu'on n'a pas encore pu déblayer et qui renferment des cadavres.

La comète s'est montrée le 2 mars à St. Thomas; elle jetait, dit-on, un éclat si vif qu'elle a causé de vives alarmes aux habitans. Ces alarmes ne sont-elles pas naturelles au milieu des effroyables désastres qui les entourent? Tout doit leur causer d'horribles appréhensions.

—Nous lisons dans *l'Abeille* du 4 avril:

« L'éditeur de la partie anglaise de notre feuille a causé hier avec une personne qui lui a affirmé avoir observé, dans la traversée de Laguyra ici, une comète bien plus brillante et bien plus belle que celle que l'on a signalée récemment parmi nous. Le noyau en était extrêmement visible et se trouvait à peu près à 45 degrés E.-S.-E. de l'extrémité de la queue de cette dernière. Elle avait elle-même une queue fort bien dessinée qui présentait un développement de près de trente degrés. Elle se levait à environ une heure après minuit. Cette comète avait causé une profonde terreur parmi le peuple de Laguyra, qui s'est préoccupé des prédictions de Miller.

Nous ne serions pas étonnés que cette comète eût été visible dernièrement parmi nous; car on nous a assuré que vers trois ou quatre heures du matin un astre d'un éclat extraordinaire se montrait dans la direction du Sud. Nous n'avons pas pu vérifier le fait par nous-mêmes. »

Pluie de soufre.—On lit dans *l'Abeille* de la Nouvelle-Orléans du 31 mars: « Plusieurs personnes ont remarqué qu'une pluie de soufre avait précédé la pluie violente qui est tombée hier vers le milieu de la journée. »

—Les journaux américains disent que plus de 100,000 individus de l'Ouest se préparent à émigrer au territoire de l'Orégon. On sait que ce même territoire réclamé par les Américains est maintenant le sujet d'une difficulté sérieuse entre le gouvernement britannique et le cabinet de Washington.

Statistique des aliénés de New-York.—Il nous a été transmis, et nous nous faisons un plaisir d'analyser un intéressant rapport sur l'hospice des Aliénés établi à Bloomingdale et entretenu aux frais de l'état de New-York. Il résulte de ce document que, au 1er janvier 1842, on comptait dans l'établissement 133 aliénés; dont 74 hommes et 59 femmes. Ce nombre s'est grossi, en 1843, de 48 hommes et 38 femmes, en tout 86, ce qui a porté le chiffre à 219. Mais en même temps ce chiffre s'est trouvé, au 1er janvier 1843, réduit à 110 par 7 décès, 55 guérisons, une évasion et par la rentrée de 46 malades dans leurs familles. Dans le mouvement d'entrées et de sorties, pendant 1843, la moyenne des pensionnaires de l'hôpital a été de 120. Sur les 219 aliénés admis en 1843, il y avait 75 garçons; 37 filles, 41 maris, 39 épouses, 10 veufs et 17 veuves. Quant aux diversus professions des malades, avant leur admission, la classification est trop nombreuse pour trouver place ici; nous n'en donnons que les chiffres principaux: 29 femmes ou filles de fermiers, 23 fermiers, 12 négocians, 8 commis, 12 marins, 9 modistes, 8 avocats, etc. Les causes auxquelles est attribuée l'aliénation sont aussi

fort nombreuses; en voici quelques-unes: hérédité 26, intempérance 19, chagrins domestiques 13, fanatisme religieux 14, désespoir d'amour 14, etc. Il est peu de nations qui ne soient représentées dans ce triste asile; en 1843 il y a eu 3 Français. La proportion des guérisons suit une progression croissante qui témoigne du zèle et du succès avec lesquels les administrateurs et les médecins de l'hospice de Bloomingdale se dévouent à l'œuvre d'humanité que leur a confiée l'état. En 1821, première année, les guérisons n'étaient que de 21 1/3 pour cent, et ce chiffre a successivement grossi, d'année en année, de manière à atteindre, en 1843, 46 3/4 pour cent.

Nous devons ajouter que ces heureux résultats sont en grande partie dus à la récente introduction, dans cet établissement, d'un système de traitement dont la philanthropie française a eu l'initiative et dont la nature et l'influence ont été plusieurs fois constatées par un de nos correspondans parisiens. Voici comment s'exprime le médecin en chef de Bloomingdale, M. William Wilson: « Je n'ai pas à entrer dans le détail des divers traitemens médicaux employés, mais il est d'autres moyens que je dois signaler; ce sont les distractions, l'exercice, le travail, les amusemens donnés aux malades. La plupart sont de fréquentes promenades à la campagne, sous la surveillance d'un employé; quelques-uns même, auxquels cette surveillance est importune, sortent seuls, sans autre garantie qu'une promesse de revenir qu'ils violent rarement. Le plus grand nombre des hommes travaille dans le jardin, sur la ferme, aux ateliers. Ceux auxquels leurs premières habitudes ou leur santé rendent le travail manuel trop pénible, passent de longues heures dans la bibliothèque où se trouve une collection très choisie de livres et de journaux. Aux heures de récréation ils se divisent en groupes et s'amusement à divers jeux, aux quilles, à la balle, etc.; il y a même des joueurs d'échecs. Les femmes sont employées à des ouvrages d'aiguille et suffisent à l'entretien du linge de l'établissement. De temps à autre ont lieu des bals, des soirées, où se trouvent confondus les deux sexes. » *Courrier des Etats-Unis.*

Bill contre le duel.—Un bill avait été présenté il y a quelque temps à la Chambre des Représentans par un membre qui s'est fait un nom honorable par la noble indépendance de son caractère, et par la grandeur de ses vœux toutes franchement dirigées vers le bien public, et dégagées des idées étroites de l'esprit de secte et de l'esprit de parti. Ce bill avait pour objet de travailler à l'abolition du duel, en établissant une cour d'honneur, qui terminerait les querelles et viderait les différends. Le comité chargé de faire un rapport sur ce bill a pensé qu'il ne serait guères praticable, et y a substitué un projet d'amendement de la loi qui existe déjà contre le duel, et qui en raison de sa sévérité même, n'est jamais appliquée. D'après l'amendement proposé, la peine du duel serait un emprisonnement dont la durée pourrait varier de quelques jours à quinze ans. Cette latitude donnée à l'application de la loi nous paraît peu sage, et en fera manquer l'effet. Qu'un duel présente les circonstances les plus graves, et que le ministère public réclame le maximum de la peine, se trouvera-t-il un jury qui veuille condamner un homme pour duel à quinze années d'emprisonnement? Nous ne le pensons pas. Aux yeux de bien des jurés quinze années d'emprisonnement paraîtront aussi graves que la peine de mort prononcée par la loi actuelle. D'un autre côté si la peine se réduit à quelques jours d'emprisonnement, cela devient dérisoire, et l'effet est encore manqué.

Si l'on veut amender la loi contre les duels, on doit l'amender de manière qu'elle puisse être utilement appliquée. Il est bien temps sans doute que l'autorité des lois vienne en aide à la morale, pour arrêter ce fléau qui prive la patrie de citoyens qui pouvaient lui être utiles, et rend la paix dont nous jouissons aussi sanglante qu'une longue et cruelle guerre. Les malheurs de ce genre qui viennent nous assliger chaque jour doivent sentir la nécessité d'un remède efficace et promptement appliqué. Le but serait obtenu plus sûrement, si la peine n'était point aussi facultative qu'elle l'est dans l'amendement proposé, et si sa durée était de nature à donner au coupable le temps de revenir à de meilleurs sentimens, sans pour cela briser son avenir, et le rendre pour toujours inutile ou même dangereux à la société. Si à cette peine on ajoutait pour un temps la privation des droits politiques en tout ou en partie, ce serait peut-être le moyen le plus efficace d'arrêter le mal et de le détruire peu à peu. Or l'objet des lois doit être de prévenir le plus de mal possible, afin d'en avoir le moins possible à punir. Nous offrons à qui il appartient ces observations sur une matière qui intéresse au plus haut degré la morale publique.

Propagateur Catholique.

SIMPLES ANECDOTES.

LE PETIT CHIEN DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ET LE PERROQUET DE MARIE-LOUISE

On sait qu'en 1810 le maréchal Berthier fut chargé par Napoléon d'aller chercher à Vienne la future impératrice Marie-Louise pour l'amener à Paris. Or, lorsque toutes les cérémonies d'étiquette furent terminées (ce qui n'est pas un chapitre médiocrement long à la cour d'Autriche), on songea au départ: mais tout le temps que durèrent les préparatifs, Marie-Louise ne fit que pleurer en songeant qu'elle allait être séparée de sa famille. Elevée dans les principes de Marie-Thérèse, la fille de François II pleurait à la pensée, non seulement de quitter ses sœurs, ses frères, son père, peut-être même sa belle-mère, mais encore à celle d'être forcée de vivre auprès d'un homme qu'elle ne connaissait pas et qui ne devait être pour elle qu'un objet de terreur, car ses oncles n'avaient cessé de lui répéter que Napoléon avait tenté deux fois d'anéantir leur maison. Cependant, le jour fixé pour le départ arriva, Marie-Louise, après avoir reçu les adieux de sa famille, se retira dans son

appartement afin d'y pleurer plus à son aise en attendant Berthier qui, d'après le cérémonial prescrit, devait la conduire à la voiture. Au moment où on l'introduisit dans le cabinet de sa nouvelle souveraine, il la trouva donc tout en larmes. Enfin, après un moment de silence, elle lui dit d'une voix brisée par les sanglots :

Prince, ma douleur n'est-elle pas excusable ? jetez les yeux autour de vous, je ne suis entourée ici que des choses qui me sont chères et précieuses ; ces dessins sont de mes sœurs, cette boîte d'ivoire est l'ouvrage de mon frère Ferdinand ; c'est mon oncle Charles qui a peint ce tableau, et ce coussin en tapisserie m'a été donné par ma mère, qui l'avait brodé de ses mains.

Et Marie-Louise continuant sur ce ton l'inventaire de son cabinet, il ne fut pas jusqu'à un tapis de pied usé qui ne lui eût été donné par une main amie. Et puis vint le tour des fleurs artificielles qui garnissaient de magnifiques vases de porcelaine de Saxe ; des oiseaux d'Amérique emprisonnés dans une volière à réseaux d'argent ; du perroquet juché sur son bâton d'acajou, etc. Mais de toute la collection, la pièce la plus importante et la plus regrettée était un petit épagneul à long poil, de pure race anglaise, qui faisait à lui seul plus de bruit que le perroquet dans son bavardage austro-russe.

Au palais, on n'avait pas laissé ignorer à la jeune archiduchesse combien les chiens de l'impératrice Joséphine, à commencer par *Fortuné*, qui eut l'honneur de faire la première campagne d'Italie, d'où il ne revint pas, jusqu'à *Fox*, qui suivit sa maîtresse à la Malmaison après son divorce, avaient déplu à Napoléon. Aussi, en père prudent, François II avait-il prévenu sa fille qu'il lui faudrait laisser à Vienne son chien, son perroquet, ses oiseaux, et n'emporter avec elle à Paris aucune des bêtes qu'elle aimait tant.

Mais, pour l'intelligence de ce qui doit suivre, il nous faut ici interrompre un moment ce récit pour parler, selon leur mérite, de *Fortuné* et de *Fox*, ces deux petits chiens de Joséphine qui occupèrent une place importante dans la vie intime des Tuileries.

Fortuné était un petit chien fauve, fort laid et très-largueux, qui avait été donné à Joséphine avant son mariage, par Mme. Tallien, l'une de ses bonnes amies. Devenue madame Bonaparte, Joséphine se brouilla avec Mme. Tallien ; mais elle conserva à *Fortuné* une affection si tendre, que ne sentant pas le courage de vivre un jour séparée de lui, elle l'emmena en Italie lorsqu'elle alla y rejoindre son mari en 1797. Flattée, caressée par tous les officiers de l'état-major, la petite bête devint personnage vraiment important du quartier-général, au grand déplaisir de Napoléon, qui détestait *Fortuné* parce qu'il avait entre autres habitudes celle de mordre les jambes de ceux qui s'approchaient trop près de sa maîtresse.

Un jour, cependant, dans une arrière-cour du palais de Passeriano, que Napoléon occupait alors, *Fortuné* ayant attaqué avec plus d'acharnement que de coutume le chien du chef de cuisine du général en chef, dogue énorme, mais calme et patient comme tout ce qui est fort et puissant sur la terre, ce Gargantua à quatre pattes, poussé à bout, se vengea enfin d'un seul coup de dent, et pour toujours, des mépris et des imprudentes agressions de *Fortuné* qui, les reins broyés, ne survécut que quelques heures à ces funestes représailles.

Le chef de cuisine tâcha de justifier la conduite de son chien en prétendant que "c'était toujours *M. Fortuné* qui dévorait son dogue ;" et, dans la crainte qu'on ne l'empoisonnât, il le cacha avec soin. Napoléon dissimula le mieux qu'il put la secrète joie que lui causa l'événement. Quant à Joséphine, elle pleura beaucoup pour son chéri. Les courtisans, pour plaire à la femme de leur général, donnèrent des larmes à l'infortuné *Fortuné*, comme ils l'avaient appelé après sa catastrophe ; il n'y eut pas jusqu'à un grenadier qui ne s'avisât de pleurer comme certains de ses chefs, dans l'espérance d'obtenir les grâces de capitaine. C'était un pas vers le maréchalat. Napoléon vint à passer devant ce grenadier, qui était en faction dans l'intérieur du palais. Il remarqua ses yeux pleins de larmes, et s'arrêtant devant lui :

— Pourquoi pleures-tu ? lui demanda-t-il avec bienveillance ; est-ce que ta mère est morte ?

— Non, mon général... c'est le petit chien...

A ces mots, Napoléon fronça le sourcil.

— Ah ! toi aussi, tu fais de la sensiblerie ! reprit-il sévèrement. Eh bien, tu iras passer vingt-quatre heures à la salle de police. Les grandes douleurs ont besoin de calme et de solitude.

Cependant *Fortuné* n'avait pas tardé à être remplacé par un carlin de race anglaise appelé *Fox*, qui hérita bientôt de tous les droits de son prédécesseur dans l'affection de Joséphine, ainsi que dans l'aversion de Bonaparte, malgré la précaution qu'elle avait prise de lui donner un nom anglais. Aussi Bonaparte ne laissait-il échapper aucune occasion de le taquiner, soit en l'agaçant, soit en lui appliquant à l'improviste sur le museau une énorme prise de tabac qui faisait éternuer *Fox* pendant un quart-d'heure, et cela lorsqu'il était sur les genoux de sa maîtresse, qui disait à son mari, d'un air suppliant :

— Mon Dieu ! Bonaparte, que tu es méchant ! ne vois-tu pas que la pauvre bête ne demande pas mieux que de se laisser caresser par toi ?

— Hum ! je ne m'y fierais pas, répondait celui-ci en riant.

Un jour que *Fox*, qui n'avait pas de raucune, sautillait autour de Bonaparte pour qu'il la fit jouer, celui-ci de meilleure humeur que de coutume, s'assit dans un fauteuil, et se baissant pour frapper de sa main sur le tapis de pied, appela le carlin en disant : — Ici, monsieur, venez, à ce maître..., là... tout de suite !

Le chien, obéissant, arrive, mais lentement et l'oreille basse, comme s'il eût deviné que les avances qui lui étaient faites cachaient un piège. Bonaparte le place entre ses deux jambes, et d'une main le saisit par la nuque. Le chien, placé comme dans un étau, se met à grommeler.

— Hein !... qu'est ce que c'est ? dit Bonaparte en le secouant doucement ; vous n'êtes pas content, je crois ? Encore !... taisez-vous monsieur, taisez-vous, ou sinon...

Mais *Fox* continue de manifester sa mauvaise humeur.

— Il te mordra, je t'en prévient, dit Joséphine, qui semble plus impatiente que son carlin. — Ah ! parbleu ! je voudrais bien voir cela ! — Tu le verras. — Qu'il s'en avise seulement !

— Et Napoléon serra le chien plus fortement encore entre ses jambes. Le chien, voulant enfin s'affranchir de cette étreinte, fit un effort décisif en aboyant plus fortement, Bonaparte lâcha prise alors, et d'un coup de pied envoya le carlin à dix pas. Joséphine se précipite, le prend dans ses bras et s'écrie : — Ah ! pauvre bête !

— Mais il m'a mordu ! réplique Bonaparte en portant la main à sa botte.

— Ne te l'avais-je pas dit ? Tu ne trouves de plaisir qu'à faire souffrir cette pauvre bête. Depuis qu'elle est ici, tu lui a changé le caractère !

— Il est affreux, ton chien !

— Tant mieux ! je ne l'en aime que d'avantage.

— Oh ! voilà bien les femmes !

Quelques instans après cette petite scène, Bonaparte étant sorti, encontra au bas d'un petit escalier son chef de cuisine.

— A propos, as-tu encore ton gros chien ? lui demanda-t-il. — Mais... général...

Et l'artiste culinaire, craignant que cette question n'eût d'autre but que de venger la mort de *Fortuné*, hésitait à répondre.

— Je te demande, répète Bonaparte, si tu as encore ton gros chien : c'est oui ou non. — Eh bien !... oui, général, répond celui-ci en baissant les yeux et en roulant dans ses mains son classique bonnet de coton.

— En ce cas, reprend Bonaparte, tâche qu'il rencontre monsieur *Fox* comme il a rencontré monsieur *Fortuné*... tu sais... par hasard... tu me rendras grand service... tu peux compter sur une récompense honnête.

Et maintenant revenons à Marie-Louise.

Il y avait certainement dans les regrets de la jeune archiduchesse, une preuve de bonté de cœur que comprit parfaitement Berthier. En voyant une pareille douleur là où il ne s'attendait à trouver que de la joie, il dit à sa nouvelle souveraine :

— Madame, je venais au contraire prévenir votre majesté qu'elle ne pourra se mettre en route que dans deux heures, et qu'en conséquence je lui demande la permission de la quitter jusqu'au moment de son départ.

Et, se retirant aussitôt : le prince de Neuchâtel alla trouver l'empereur d'Autriche, à qui il confia le plan qu'il avait conçu. François II comprit ce qu'on lui demandait et donna des ordres en conséquence.

Enfin la jeune impératrice quitta Vienne et arriva bientôt en France. Les fêtes qui l'accompagnèrent sur toute sa route commencèrent à lui faire oublier un peu l'épagneul et le perroquet qu'elle avait tant regrettés. On raconte dans un des *Souvenirs intimes du temps de l'empire* comment sa voiture fut arrêtée quelques lieues en avant de Compiègne ; comment un homme y monta sans façon et prit place à côté de celle qui n'était encore que sa fiancée ; enfin, comment, arrivé à Paris, l'empereur prenant par la main cette jeune femme qu'il croyait devoir être un gage de paix et d'éternelle alliance, traversa, en présence de toute la cour impériale rassemblée, la galerie du Louvre, où les cris de vive l'empereur ! et de vive Marie-Louise ! ébranlèrent la voûte du vieux palais de Catherine de Médicis. Alors l'impératrice oubliant tout-à-fait sa petite ménagerie de Vienne au milieu des envivemens de ce glorieux bonheur. Puis le lendemain, au balcon du pavillon de l'horloge des Tuileries, Napoléon présenta lui-même sa femme aux Parisiens et, comme la veille, cent mille voix crièrent vive l'empereur ! vive Marie-Louise ! Lorsqu'il se retira, il dit à sa femme, les larmes aux yeux : Viens, ma bonne Louise, que je te paie de tout le bonheur que tu m'as donné.

Et la conduisant par un de ces sombres corridors du palais qui, même en plein jour, sont constamment éclairés par des lampes il la fit marcher à grands pas.

— Sire, où me conduisez-vous ? demanda la jeune femme ; j'ai peur ici, ajouta-t-elle en serrant le bras de Napoléon.

— Viens toujours, te dis-je. Est-ce que tu as quelque chose à craindre avec moi ?

Mais tout à coup l'empereur s'arrêta devant une porte fermée. — Louise, écoute ! lui dit-il en prêtant l'oreille.

Aussitôt une voix qui semblait n'avoir rien d'humain et les claspemens d'un chien se font entendre. L'animal avait senti plutôt qu'entendu ceux qui s'étaient approchés, et de ses pattes grattait de l'autre côté de la porte. Napoléon l'ouvre et pousse doucement l'impératrice dans une pièce très-éclairée où l'éclat du jour empêche d'abord celle-ci de distinguer ce qui s'offre à sa vue. Bientôt les objets deviennent plus distincts. Alors un délicieux frémissement causé par la surprise vient agiter la jeune femme. Elle veut parler, les paroles expirent sur ses lèvres ; elle ne peut que pencher sa tête en pleurant sur la poitrine de Napoléon.

C'est que, dans cette chambre, Marie-Louise, impératrice et reine, rassasiée pour ainsi dire des pompes qu'elle a partagées avec son époux, Marie-Louise retrouvait tout à coup, grâce à lui, ces joies de l'enfance, ces sou-

venirs de la patrie qu'elle avait tant regrettés quelques jours auparavant. Outre son chien, son perroquet et ses oiseaux, cette chambre renfermait, rangés dans le même ordre qu'à Vienne tous les objets qu'elle y avait laissés en partant; tout, jusqu'à la boîte d'ivoire façonnée par son frère, jusqu'au petit coussin que l'impératrice sa mère lui avait donné.

Lorsqu'elle fut remise d'une émotion si douce, Napoléon lui dit : — Tu es contente ma bonne Louise, je le vois. Eh bien ! moi aussi et je crois qu'en ce moment je recevrais avec indifférence la nouvelle d'une victoire.

Cependant l'impératrice parcourait avec ravissement ce cabinet, tandis que ses oiseaux gazouillaient dans leur volière, que son perroquet s'agitait sur son bâton, et que son chien pleurait de joie. La pauvre petite bête semblait craindre d'approcher de son ancienne maîtresse. Alors Napoléon appela l'épagneul et le caressa.

— A la bonne heure, lui disait-il en le flattant de la main; tu es gentil, bien élevé; tu ne ressembles pas à M. Fortuné, à M. Fox. Aussi, je ne te recommanderai pas aux rencontres fortuites de leur ennemi mortel.

Cependant le perroquet restait muet, contre l'habitude des oiseaux de sa bruyante espèce.

— M. Jacquot, vous me faites l'effet d'être un peu bête, dit en riant Napoléon.

— Je suis malade ! répondit tout à coup le perroquet d'une voix gutturale et d'un air piteux.

A ces mots, Napoléon laissa échapper un éclat de rire vraiment homérique. Lorsque cet accès fut passé, il demanda à l'impératrice quel avait été, à Vienne, le précepteur de ce perroquet. Celle-ci lui répondit en souriant que son éducation avait été un peu négligée.

— Mais, Sire, ajouta-t-elle, il n'y avait que M. de Metternich qui lui parlât français, et malheureusement il n'a pu lui apprendre que cette seule phrase, qu'il prononce très-bien, comme vient d'en juger votre majesté.

Napoléon et Marie-Louise se prirent à rire de plus belle, et comme les larmes sont bien près du rire, celle-ci, pour le remercier de tant d'aimables attentions, se jeta avec attendrissement dans ses bras. Au même moment un léger bruit se fit entendre du côté de la porte, restée entr'ouverte, et la tête du prince de Neuschâtel se laissa voir.

Berthier, vous pouvez entrer, lui dit l'empereur.

Et allant au devant de lui, il le prit par le bras et le présenta à l'impératrice en disant :

— Tiens, ma bonne Louise, c'est lui qui, à Vienne, a eu l'idée, en voyant tes larmes, de faire transporter ici tout ce que tu vois, pour tâcher d'adoucir un peu des regrets qui prouvent en faveur de ton cœur. Berthier mérite bien que tu le récompenses, n'est-ce pas ?

Voilà l'homme que, quatre ans plus tard, l'un devait abandonner, et dont l'autre allait répudier même le glorieux nom.

EMILIE-MARCO DE ST.-HILAIRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

THÉAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SYNTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME

D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à M. HUDON, V. G.

à l'Esché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAN, Instituteur.

LIVRES NOUVEAUX,

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI, IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

COLLEGE

DE

SAINT-VINCENT;

Pris Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, seront parties du cours d'enseignement; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne seront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

M^{gr}. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux

Rev^d. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRE pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six ligne et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P^{tr}e. DE L'EVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.